

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

\*\*\*\*\*

*Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le*

***SAMEDI 16 Décembre 2017***

***à 9 H 00***

***à la Mairie***

*en séance ordinaire*

## **ORDRE DU JOUR :**

### **1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2017**

#### **2/ FINANCES**

- 2-01 Décision modificative n°4 au budget « Commune »
- 2-02 Emprunt complémentaire pour le financement du projet de reconstruction du club de voile
- 2-03 Décision modificative n°2 au budget annexe « Luc Locations »
- 2-04 Décision modificative n°2 au budget annexe « Camping municipal »
- 2-05 Taux d'impôts 2018
- 2-06 Subvention 2018 à la Régie Luc Animation
- 2-07 Subvention 2018 au C.C.A.S.
- 2-08 Budget primitif 2018 - Camping
- 2-09 Budget primitif 2018 – Régie Luc Animation
- 2-10 Budget primitif 2018 – Budget annexe Luc Locations
- 2-11 Budget primitif 2018 – Commune
- 2-12 Autorisation de demander l'aide financière de l'Etat, du Département, de la Région, de l'Union Européenne, du Parlement et/ou de tous autres partenaires pour tous projets aux budgets de l'année 2018
- 2-13 Signature d'un contrat de territoire avec le Conseil départemental du Calvados
- 2-14 Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes « Cœur de Nacre », en date du 21 septembre 2017
- 2-15 Caf – Convention d'objectif et de financement « Prestation de service unique » (Multi Accueil « Les Lucioles »)
- 2-16 Service Jeunesse - Tarifs stages & inscription
- 2-17 FREDON – Convention de lutte collective contre le frelon asiatique sur le département du Calvados – Avenant (modification de l'article 3)

#### **3/ URBANISME - AFFAIRES FONCIERES - AMENAGEMENT**

- 3-1 Approbation de la Modification simplifiée n°2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- 3-2 Incorporation dans le Domaine communal d'un bien sans maître (AE30 rue Edmond Hue)
- 3-3 Rétrocession de la parcelle sise à LUC-SUR-MER cadastrée section AE, numéro 229, lieudit « 6 rue Abel Lemarchand » (lotissement RESIDENCE LES VALLONS DE LUC)
- 3-4 Dénomination de l'école de voile « Amiral BRAC de LA PERRIÈRE »

#### **4/ RESSOURCES HUMAINES**

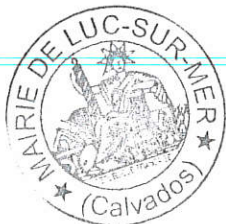
- 4-1 Convention triennale d'accueil d'un collaborateur occasionnel, photographe bénévole pour la couverture des chantiers de travaux en cours & d'événements et/ou activités divers et variés de la Ville
- 4-2 Validation du Document unique d'évaluation des risques professionnels

- 4-3 Congés exceptionnels pour événements familiaux, de la vie courante et maternité – Autorisations spéciales d'absence discrétionnaires
- 4-4 Création de 4 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et suppression de 4 postes d'adjoint technique
- 4-5 Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et suppression d'un poste d'adjoint d'animation

**5/ INTERCOMMUNALITE**

- 5-1 Modification des statuts de Cœur de nacre
- 5-2 Syndicat d'assainissement de la Côte-de-Nacre – Compétence d'assainissement non collectif

*Affiché le 12 décembre 2017*



Le Maire,

Philippe CHANU